

Commentaires postés sur le blog de l'Eco-quartier de Louvres et Puisseux-en-France

## Articles relatifs au développement durable

---

### Donner à voir le cycle de l'eau et la réintroduire dans la ville

Article publié le 27 janvier 2010

**Clouet Jean Bernard**

5 mars, 2010 à 11:40

Bonjour Dans cette concertation, les réflexions des élus et des participants sont complètement dissociées. C'est très certainement volontaire. Je suppose que les élus sont informés des réflexions des participants aux ateliers. Mais votre article sur la phytodépollution m'amène à faire la réflexion suivante : est ce que, par moments, vous ne pourriez pas informer les participants aux ateliers (même simplement à grands traits) des pistes de réflexion des élus ? Cordialement

**Jp Cousyn**

5 mars, 2010 à 13:14

il est regrettable que la récupération de l'eau de pluie soit prévue que pour le futur écoquartier est n'a pas été réalisée lors de la nouvelle gendarmerie. dans le cadre de l'eco-quartier y a-t-il des aides de prévues dans ce sens pour les résidents actuels de ces deux villes?

**Ville Ouverte**

5 mars, 2010 à 14:24

Bonjour,

Les investissements réalisés dans le cadre de l'Eco-quartier seront réalisés au sein du périmètre opérationnel de l'Eco-quartier (à l'exception d'une participation au financement de certains équipements publics ou techniques). Il n'est donc pas prévu d'aides pour les résidents actuels dans le cadre du projet.

Toutefois, des aides ou prêts à taux zéro ont été mis en place à l'échelle nationale pour l'amélioration de l'existant. En outre, la réflexion engagée dans les ateliers peut et doit contribuer à faire émerger des propositions pour les quartiers existants à soumettre aux équipes municipales ou à engager par la voie associative par exemple. C'est le sens du principe de rétroaction encouragée par le Conseil Régional d'Ile-de-France. Cordialement,

## Ville Ouverte

5 mars, 2010 à 14:47

Bonjour,

Les élus engagés dans le processus de projet sont invités à ne pas participer aux ateliers de manière à permettre leur bon déroulement. Des échanges sont possibles lors des réunions publiques et les compte-rendu d'atelier leur sont systématiquement transmis. Les pistes de réflexion qui leur sont soumis sont les mêmes que celles qui sont évoquées au cours des ateliers.

Cordialement,

---

## Réintroduire la nature en ville : la pédagogie du quotidien

Article publié le 27 janvier 2010

### Jean-Pierre Fuda

30 mai, 2013 à 12:38

Bonjour,

Je suis très intéressé par votre écoquartier, à titre personnel et professionnel (je suis architecte).

Suite à l'article portant sur la réintroduction de la nature en ville, je me demandais comment se passent les relations entre habitants et producteurs. Les deux villes ne sont-elles pas entourées de champs de blés? Les produits de l'AMAP peuvent-ils donc directement des champs à la limite de la ville?

Merci pour votre réponse.